

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 61

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le professeur Egli, dans son ouvrage cité plus haut, fait le court la ferme d'A. *Amaltrude*, en ajoutant que c'est là un des rares exemples qu'une femme ait donné son nom à une localité. Mais les plus anciens documents qui mentionnent ce village n'ont pas l'au initial de l'hypothétique *Amaltrude*; un acte de 1146 le nomme *Curthemaltrut*, un autre de 1152 *Corte-maltrut*; en 1271 l'orthographe est *Curtemaltrut*. Il faut donc plutôt admettre que Courtemautry est la propriété de *Maudruz*, nom d'une famille qui comptait encore, il y a quelques vingt ans, des représentants à Porrentruy.

Relevons encore parmi les erreurs qui proviennent du choix de la langue latine comme source immédiate des noms de nos villages l'étyologie d'*Undervelier* donnée par Mgr Cléry dans son histoire abrégée du Jura bernois. Il l'interprète par *undarum villa*. Or, c'est un nom tout allemand *Unterweiler*, le village du bas. On pourrait objecter qu'il devrait se trouver dans le voisinage une autre localité appelée *Oberweiler*. Ce village existe : c'est *Rebeuvelier*, situé 400 mètres plus haut et dont le nom actuel s'est formé sans doute par une simple transposition des consonnes (*Ober*, robe).

E. RIBEAUD, professeur.

(La fin au prochain numéro)

Excursions et excursionnistes

Par ce beau soleil, on est tenté de devancer le printemps, de courir déjà un peu. Encore quelques semaines et nous serons en pleine saison d'excursion.

A Porrentruy s'est fondé un club d'alpinistes — mieux vaudrait dire de touristes, car ils n'ont, croisons-nous, et sans leur faire offense pas encore beaucoup usé de pics ni de chaussures ferrées en visitant les Alpes. Mais enfin c'est là une belle et bonne distraction : elle est à encourager, et des sections de ce genre devraient s'organiser dans notre Jura autre part qu'à Porrentruy.

Pour faciliter ce mouvement, nous allons donner quelques avis pratiques aux excursionnistes qui veulent tenter les ascensions, de véritables ascensions. Ils s'en trouveront bien.

Il importe d'abord de posséder un cœur et des poumons absolument sains. Point de grande ascension possible sans une bonne circulation et une respiration excellente. Il est en effet établi que beaucoup de voyageurs ont succombé à des maladies de cœur, à l'apoplexie ou à

la maladie raison.

Plusieurs fois aussi, l'amoureux désespéré, à bout de stoïcisme, fou d'amour, se jeta à genoux, suppliant.

— Je veux être libre, répétait obstinément Clotilde. Si vous m'aimez réellement, vous songeriez à moi, non à vous...

Il la quittait furieux, déplorant de s'être engagé à vivre, ne sachant plus s'il aimait encore cette femme, sa femme, ou s'il la haïssait.

Pour l'achever, les langues de la petite ville allaient leur train; blâmant le retard du mariage religieux, retard facilement accepté, tout d'abord, et glosant à perte de vue sur ce qu'on savait et sur ce qu'on ne savait pas.

N'était-il pas quelque peu ridicule, ce demi-mari, allant chaque jour, respectueusement, s'informer de la santé de sa femme, et rentrant seul en son logis désert ?

D'autre part, le vieux notaire, M. Leblanc, confidentiellement consulté au point de vue des intérêts de Mme Comandré, combattait éner-

giquement les hémoptysies.

Les courses en montagne ne conviennent pas également aux personnes atteintes de myopie et à celles qui sont sujettes au vertige. D'autre part, avant de tenté d'escalader un mont difficilement accessible, il faut s'être longtemps entraîné par la marche et la gymnastique, afin que la vigueur soit acquise aux jarrets et la souplesse aux articulations. En un mot, pour prétendre aux joies et aux gloires de l'alpinisme, ayez bon pied, bon œil, jarret nerveux et santé solide.

Il n'est point tout, cependant. Savoir s'équiper offre une importance capitale. Choisissez la meilleure chaussure, qui est le soulier lacé, en cuir épais et souple, au talon large et bas, déjà façonné au pied par l'usage. Pas de bottes et, surtout, pas de chaussures à élastiques, — neuves, elles entravent la circulation ; relâchées, elles n'ont plus la fermeté nécessaire.

Quant aux vêtements, ils doivent être en laine, et amples de forme. Le manteau en caoutchouc sera banni : seul sera admis le manteau d'étoffe imperméable à l'eau, mais laissant passer la transpiration. Pour coiffure, le chapeau de feutre léger, muni d'attaches et d'oreillettes, convient de merveille. Il n'est pas inutile de protéger les yeux avec des lunettes en ver fumé. Pour les mains, des moufles sont préférables aux gants. Et si l'on veut préserver la peau du visage de la brûlure du soleil, on s'indra avec de l'onguent de zinc. Il va sans dire qu'un touriste sera muni d'un bon bâton ferré, et mieux, d'un piolet. La prudence élémentaire lui recommande aussi de ne pas oublier une boussole, un couteau, une lanterne et une corde de dix mètres environ.

On ne dédaignera pas la question des provisions : comme vivres, on préférera le poulet, les œufs, le chocolat et le sucre. Le vin est la meilleure des boissons. Il est malheureusement impossible de le transporter en quantité suffisante. En se munissant d'essence de thé, ou de café, le touriste pourra se préparer d'excellents breuvages. Il doit prendre souvent quelque chose, mais jamais beaucoup à la fois. Dans les longs voyages, il mâchera de temps en temps des feuilles de coca. Le coca ou son dérivé la cocaïne font disparaître en quelques minutes, et pour une durée de plusieurs heures, les effets de la faim, ce qui est souvent une précieuse ressource.

Il convient de s'interdire formellement les entreprises solitaires, si préparé que l'on soit par des exercices sérieux fais sous bonne conduite. On sera, tout au moins, accompagné d'un camarade de même force. Le plus sûr,

quement l'idée même d'une tentative de divorce.

D'après lui, ce mariage non consommé pouvait être déclaré nul, et alors, cette nullité anéantissait le contrat, ce contrat qui léguait à la jeune fille toute la fortune de son aïeule... En tout cas, le père de Clotilde réclamerait ses droits, intenterait un procès, convoiterait la tutelle de sa fille mineure...

— Et si elle était veuve ! interrompit siévreusement un jour le malheureux mari, ne devinant pas que le brave homme poussait au noir, sans données absolument positives, uniquement pour empêcher ce scandaleux divorce.

— Oh ! si elle était veuve, ce serait bien différent, répondit en riant M. Leblanc. Elle serait libre, émancipée, maîtresse de sa fortune... Mais vous n'allez pas vous pendre pour lui créer cette enviable situation, n'est-ce pas, mon cher ami ?

(La suite prochainement).

toutefois, est de ne jamais entreprendre sans guide l'ascension d'une montagne difficile à explorer. Le choix d'un bon guide est un élément dont le touristes doivent essentiellement se soucier. Lui obéir docilement est chose non moins importante.

Jeunes alpinistes, méditez ces avis... Et bonne chance ! ...

Poignée de recettes

Et d'abord une ou deux recettes de cuisine, non pas pour apprendre des mets extraordinaires mais un simple plat, excellent aussi, et que bien des ménagères manquent cependant. C'est le ragout de pommes de terre. Comment apprêter les pommes de terre en ragout ? :

Prenez une vingtaine de pommes de terre longues moyennes, pelez-les, donnez-leur la forme d'une quenelle ordinaire. Mettez-les dans la casserole avec un bouquet garni, un oignon piqué de deux clous de girofle, couvrir de bouillon préparé à l'extract de viande Liebig (un quart de cuillerée à café pour un demi-litre d'eau bouillante salée). Mettre au four, lorsque les pommes de terre auront absorbé le liquide, servez. Au moment de les dresser, corsez avec une pointe d'Extract de viande Liebig.

* * *

Gelée de coings au vin de Bordeaux. — Essayez soigneusement 12 beaux coings, coupez-les en quartiers, enlevez les pépins et plongez-les de suite dans de l'eau fraîche pour qu'ils ne noircissent pas. Mettez sur le feu une bassine en cuivre avec de l'eau et vos coings pour qu'ils y baignent largement ; faites cuire jusqu'à ce que les coings soient très tendres ; versez-les sur un tamis et laissez égoutter le jus jusqu'au lendemain. Ajoutez à ce jus un poids égal de sucre et faites cuire. Avez 10 minutes, écumez et versez dans la gelée un grand verre de vin de Bordeaux. Laissez cuire doucement encore 20 minutes et dressez la gelée dans des jattes en cristal.

Cette gelée fortifiante convient aux malades.

* * *

Gargarisme contre l'angine. — L'angine règne passablement, nous dit-on. Quel remède employer ? Voici un excellent gargarisme.

Créosote de hêtre, 8 gouttes, teinture de myrrhe et glycérine, 60 grammes de chaque eau, 120 grammes.

* * *

Un autre remède contre le mal de dents. — Chorhydrate de cocaïne, 1 gramme, camphre et chloral hydraté, 5 grammes de chaque. On ajoute à ce mélange quelques gouttes d'eau et on triture jusqu'à ce qu'on obtienne une solution liquide. On imbibe un tampon d'ouate de cette solution et on le met dans la cavité de la dent malade. Cela calme assez rapidement les douleurs.

* * *

Moyens à employer contre les saignements de nez. — Puisque nous en sommes aux recettes pharmaceutiques, apprenons à nos

chers lecteurs que lorsque le saignement de nez n'est pas très fort on réussit souvent à l'arrêter en clevant les bras, surtout le bras correspondant à la narine qui saigne, et en ayant soin de mettre bien à l'aise le cou et la poitrine pour éviter toute constrictions pouvant favoriser la congestion de la tête. On peut faire en même temps des applications de compresses glacées sur le front et à la racine du nez ainsi que sur la nuque. Il est utile également de renifler de l'eau vinaigrée ou de l'eau chaude additionnée d'un peu d'alun. Une solution concentrée d'antipyrine agit souvent d'une façon efficace, on en imprègne une boulette de ouate à pansement qu'on introduit dans la narine qui saigne. Le jus de citron peut être également employé, on en injecte une petite seringue dans le nez qu'on a, au préalable, débarrassé des caillots sanguins qu'il pouvait contenir. Quand tous ces moyens échouent, il ne reste plus d'autre ressource, disent les *Feuilles d'Hygiène*, que le tamponnement qui ne pourra guère être fait d'une manière efficace que par une main exercée. Le sulfate de soude (sel Glauber) pris intérieurement à faibles doses (toutes les heures, puis toutes les deux heures pendant 24 ou 48 heures une faible pointe de couteau dans un peu d'eau) peut amener la cessation de l'hémorragie et en prévenir le retour.

* * *

Blanchiment et dégraissage de la flanelle. — C'est surtout avec les brusques variations que présente la température, à cette époque de l'année, que l'usage de la flanelle joue son rôle hygiénique. Il peut être utile de savoir comment on parvient à la dégraisser sans qu'elle jaunisse. On procède ainsi qu'il suit :

On prépare un bain de savon blanc chaud, auquel on ajoute de la gomme arabique en poudre, ou de la dextrine, si on peut s'en procurer ; il faut, de l'une ou de l'autre de ces substances, quantité suffisante pour que le bain soit rendu visqueux. On y met la flanelle à dégraisser et on l'y laisse tremper pendant une heure ou une heure et demie. On la lave ensuite soigneusement dans ce liquide. Le lavage est suivi d'un rinçage à l'eau claire. La même opération est renouvelée, s'il en est besoin, jusqu'à ce que l'étoffe soit devenue d'une entière blancheur.

La flanelle se blanchit également très bien dans une décoction de feuilles ou de racines de saponaire, plante vulgairement connue sous le nom de *savonnière*, laquelle croît communément le long des fossés et des haies qui bordent les champs.

* * *

Moyen de percer la porcelaine et le verre. — Faites fondre 25 parties de sel d'osseille (acide oxalique), dans 13 parties d'essence de térébenthine ; ajoutez-y une grosse gousse d'ail coupée en petits morceaux, et laissez macérer pendant huit jours, en agitant de temps en temps. Au bout des huit jours, mettez en flacon, bouché à l'émeri. Quand vous voudrez percer du verre ou de la porcelaine, mettez une goutte de cette composition sur le point que vous aurez marqué, et faites vos trous au trocart et au vilebrequin.

* * *

Les plaques de marbre blanc ne peuvent pas garder leur poli et leur brillant, si on ne les lave qu'à l'eau. De temps en temps il

faut les frotter avec un chiffon imbibé de pétrole. Pour certaines taches tenaces on laissera le pétrole séjournier un certain temps, puis on frottera énergiquement. Mais il faut se garder de trop prolonger l'opération ou de la répéter trop souvent, car le pétrole pourrait attaquer le marbre. Pour la même raison on se servira toujours d'un chiffon, jamais de brosse, qui ferait disparaître le brillant et rendrait la surface rugueuse. Après chaque nettoyage au pétrole on laverà à l'eau claire, puis on séchera bien en essuyant avec un chiffon. Les plaques de marbre traitées de la sorte (tables, lavabos) se maintiennent comme neuves même après un long usage.

fr. contre 7,2 millions de fr. en 1897, soit 12,28 de 1,8 million de fr. (7,78 millions de fr. contre 5,95 millions fr.), *laine et drapés de laine* de 1,4 million de fr. (4,8 au lieu de 3,4 millions de fr.), *sucré* de 1 million de fr. (3,6 au lieu de 4,6 millions de fr.) *machines* de 0,9 million de fr. (3,4 au lieu de 2,5 millions de fr.), *confection et lingerie* de 0,7 millions de fr. (3,7 au lieu de 3 millions de fr.) et d'autre part dans une *augmentation de notre exportation en France* des articles ci-après : *montres* (9,3 au lieu de 7,2 millions de fr.) et *fromages* 11,7 au lieu de 11,2 millions de fr. l'année précédente). Les autres positions n'ont subi par contre, aucune modification importante.

Pour éviter toute équivoque, nous croyons devoir repérer ici ce que nous disions il y a un an lors de l'étude de notre commerce avec la France (F. o. s. du c. 1898, page 144) à savoir que, parmi la soie brute importée de France, il s'en trouve selon toute apparence d'origine étrangère [1897 : 28 millions de francs] de même pour le cuivre. Nous ajoutons que l'on ne pouvait expliquer autrement l'exportation française en Suisse de coton brut.

La statistique française ne fait aucune mention dans le tableau ci-dessus du trafic spécial des métaux précieux, bruts ou monnayés, non plus que de la monnaie divisionnaire. Une annexe de cette statistique mentionne, qu'en 1898, 4,6 kg de monnaies d'or, et 215,478,3 kg de monnaies d'argent d'une valeur approximative de 41 millions ont été introduits de France en Suisse.

(*Feuille off. suisse du commerce*).

Avis industriels et commerciaux

Il résulte d'un tableau officiel, établi sur le commerce de la France que l'*importation* française comparée à 1897 a augmenté de 420,2 millions, et que l'*exportation* a diminué par contre de 94,8 millions. Les chiffres témoignent que la Suisse n'est pour rien dans ce résultat, puisque l'*exportation* française en Suisse a monté de 190,6 à 200,8 millions de francs, soit 10,2 millions (1896 à 1897), 11 millions de francs tandis que l'*importation* de Suisse en France n'a augmenté que de 3 millions de francs passant de 78,6 à 81,6 millions de francs. Nous constituons donc un important débouché pour les marchandises françaises. Notre importation en France est par contre inférieure à celle de la plupart des Etats, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis etc., même la Turquie.

La Suisse représente le 1,87 % de l'*importation* française en 1898 (1,99 % durant les deux années précédentes) et le 5,73 % de l'*exportation* française (3,30 % en 1897).

La stabilité du commerce français d'*importation* et d'*exportation* n'est pas contestable : une, seule diminution de peu d'importance est à constater sur l'*exportation* des vins, beurre et bétail ; la France jouit d'une situation bien assise, mais de peu d'*expansion* industrielle et économique.

Les facteurs les plus importants du commerce entre la Suisse et la France sont constitués comme précédemment, par les *soies et soieries*, le *cuivre*, les *fromages*, le *bétail*, le *vin*, les *montres* et la *bijouterie*. La statistique française fixe à 43,6 millions de fr. l'*importation* de soie brute en Suisse contre 8 millions de fr. pour l'*exportation* suisse en France et, tandis que nous avons exporté dans ce pays pour 16 millions de soies (1897 : 16,7 millions de fr.), nous n'en avons tiré que pour 7,8 millions de fr. (1897 : 5,9 millions de fr.). La France nous a acheté, comme l'année précédente, pour 4 millions de fr. d'*articles en coton* et nous en avons livré pour 2,3 millions de fr. (1897 : 1,9 million de fr.). Nous avons fourni à la France pour 3 millions de fr. de *fil de toute nature* et en avons reçu pour 2,5 millions de fr.; nous avons acheté des *machines* pour 3,4 millions de fr., et en avons vendu pour 4 millions de fr.; les *produits chimiques* importés de France en Suisse ascendent à la somme de 2,8 millions de fr. et exportés de Suisse en France à 1,2 million de fr. seulement. Les modifications essentielles dont nous devons faire mention ici consistent d'une part en une *augmentation de l'*importation* de France en Suisse* des articles suivants : *cuirre* de 5,6 millions de fr. (12,8 millions de

Cote de l'argent

du 23 Février 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

LETTRE PATOISE

De la frontière des roudges tulistes

An ô bin severt djasai que des mairchainis sont aivus condamnais ai des aimendes pou aivoi falsifiai iôs mairchainindises alimentaires. Moi, i me seu trouvai dans le cas de falsifiai di touba; mais i ne se p'ainvu peni, poiche que eté qu'airait poéyn se piaindre n'é ran dit. Voici clement l'affaire s'a passai.

I me trovò tot de paï moi oblidjié de faire moi-même mon moéthiï. In djoé, i m'seu dit qu'i velô allai aipré enne fanne. I m'en vai à vlaive vêjin, vouëre enne djuene féye de 35 ans, que saivait des fin meu faire le moéthiï : clement elle n'avait djemais aivu d'aimoereux i feu bin reci : ai boire taïnt qu'i v'lé, è pe bin ai maindjii ; bon, tô allai bin. Lai trajiéme fois qu'i allé lai vouëre, nos décidenne de nos mairiai pô le premiï d'avri. Ai ne farait djemais être trop pressiï des mairiai — an se trove des fois aitreppe.

La première semaine, i préjimé que c'était enne prijouse : i n'airô djemais crayu que lé djuenes féyes prijin ; i craijo, qu'ai n'y avai ran que lé véyes fannes. In djoé qu'elle fessai ai dénai des felés, elle aiemence de pare des pri-